

communiqués

Pour un vrai dialogue, il faut deux interlocuteurs, dit Alliance Québec au premier ministre Lucien Bouchard

Montréal, le 25 février 1997 — Les attaques du premier ministre Lucien Bouchard et de certains de ses ministres envers le groupe le plus important de défense des droits de la minorité de la province sont sans fondement et inutiles, a déclaré mardi le président d'Alliance Québec, Michael Hamelin.

«Monsieur Bouchard ne semble pas comprendre la notion de dialogue, a dit M. Hamelin. Il s'agit généralement de deux personnes qui échangent des opinions. Il nous dit ce qu'il pense, mais il ne semble pas intéressé par nos opinions. Il nous condamne en nous qualifiant de "radicaux" et d'extrémistes, plutôt que de s'occuper des sujets qui nous préoccupent.»

«Ce n'est pas la bonne façon de tenir un discours civilisé, et surtout pas de construire un consensus», a ajouté M. Hamelin.

M. Bouchard a dit mardi dans *Le Devoir* qu'il prévoyait réintroduire la loi sur la réinstauration de la Commission de protection de la langue française. Le premier ministre a suggéré qu'il s'agissait d'un geste d'ouverture envers la communauté d'expression anglaise. Alliance Québec y voit plutôt un autre exemple de la méfiance dont font preuve son gouvernement et son parti à l'égard de la capacité de tous les résidents du Québec de prendre des décisions intelligentes au sujet de la langue. Beaucoup de francophones sont d'accord avec cette opinion.

Dans le même article, le premier ministre a suggéré que l'absence de consensus sur le récent changement adopté par son gouvernement concernant sa position constitutionnelle puisse retarder la mise sur pied de commissions scolaires linguistiques. M. Hamelin lui a conseillé de ne pas confondre les deux questions.

«M. Bouchard et moi-même avons tous deux des enfants, a dit M. Hamelin. Il doit sûrement convenir avec moi que les intérêts de nos enfants ont préséance sur tout argument constitutionnel en matière d'éducation.»

«Le gouvernement du Québec a modifié il y a un mois son approche constitutionnelle à l'égard de l'éducation, a précisé M. Hamelin. Alliance Québec est en faveur des

commissions scolaires linguistiques depuis plus d'une décennie. La ministre de l'Éducation Pauline Marois a dit qu'elles pouvaient être instaurées sans changement constitutionnel. M. Bouchard devrait lui laisser accomplir cette tâche.»

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Rob Bull, directeur des communications d'Alliance Québec, au 875-2771.